

* NOUVELLES / ÉVÉNEMENTS *

- * **Le 18 mai 2006, Dîner et Assemblée Générale Annuelle** de l'AQDR L'Islet-Nord.
Lieu : Restaurant St-Jean, au 27, De Gaspé Ouest, St-Jean-Port-Joli.
- * **Les 6 et 7 juin 2006, à Joliette**, Assemblée Générale Annuelle de l'AQDR provincial.
Deux (2) déléguées seront présentes, la Présidente et la Vice-présidente.

Conseil d'administration 2005-2006 :

Présidente : Colette St-Onge 247-5246 **Vice-Présidente :** Alberta Gagnon 598-6959
Secrétaire-Trésorière : Marcelle J.-Deschênes 247-5981
Administratrices : Pauline Bélanger 598-3878 Estelle Pelletier 598-7038
Annette Bélanger 598-7207 Poste vacant

Responsable du Bulletin : Colette St-Onge 418 247-5246
Collaboratrices : Alberta Gagnon 418 598-6959
Jacqueline Caron-Kirouac 418 247-5397

Site Internet : www.aqdr.org/sections.php @: aqdr.lislet@videotron.ca
Nous aimerions recevoir vos commentaires et suggestions.

* ACTUALITÉ (SUITE) *

* MÉMOIRE DE L'AQDR (suite de la page 1) *

- * **Notre mission** de défense des droits nous oblige à formuler et supporter une position qui veut **protéger et défendre les meilleurs intérêts des aînés.**
- * **L'interprétation de L'Arrêt Chaoulli**
 1. **L'AQDR endosse l'avis** de Mme Marie-Claire Prémont de la Faculté de droit de l'Université McGill lorsqu'elle rappelle le message clair du jugement, citant le juge Deschamps : « **On ne peut réclamer l'introduction de l'assurance privée pour les soins hospitaliers et médicaux et exiger aussi l'abolition de la règle qui interdit aux médecins du Québec d'être rémunérés à la fois par des fonds publics et privés.** »
 2. **Nous sommes heureux** qu'il soit dans les intentions du gouvernement de **fermer la porte** à la pratique des médecins, à la fois dans le privé et le public.
- * **Un régime d'assurance contre la perte d'autonomie**

Les aînés ne devraient en aucun temps servir de prétexte à l'établissement d'une **nouvelle taxation** sous forme de prime d'assurance ou de cotisation pour financer le système de santé. **Il n'est pas démontré** que les coûts de santé liés au vieillissement prennent une trop large part relativement à l'ensemble des autres déterminants.
- * **Conclusion**

Nous souhaitons ardemment que le projet de Loi, qui doit suivre la présente consultation, sera formulé **sous le signe de la prudence et de la fermeté.** Nous souhaitons émettre aussi notre opinion à la commission parlementaire sur ledit projet de Loi.

L'Arbre et ses Racines

* L'ISLET et ses environs * Bulletin mensuel 08 * Mai 2006

AQDR L'Islet-Nord Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

* ÉDITORIAL *

Un An d'existence pour notre Bulletin

Nous sommes donc déjà à la huitième et dernière publication de notre Bulletin pour sa **première année d'existence** (2005-2006). Je suis très heureuse du chemin parcouru, de l'accueil chaleureux que vous lui avez réservé et de la crédibilité reconnue par notre commanditaire majeur, notre député fédéral Paul Crête. En effet, depuis avril 2006, la diffusion se fait par courrier, à tous les membres et partenaires, par l'entremise de son bureau de comté. **Nous entreprenons la nouvelle année, le vent dans les voiles.**

Les objectifs poursuivis étaient de se donner un outil pour entretenir et améliorer le sentiment d'appartenance, assurer une diffusion plus grande de l'information sur la défense des droits, stimuler la participation des membres et favoriser la circulation des informations des membres vers les non-membres. **Nous pouvons apprécier le succès** de cette initiative par vos commentaires favorables. Cependant, afin d'évaluer la circulation des informations, nous aurions besoin que vous nous informiez des actions que vous avez posées dans ce sens. Nous serons heureux de recevoir toute information de votre part permettant d'améliorer cet outil de communication. *Colette St-Onge*

* ACTUALITÉ *

* MÉMOIRE DE L'AQDR¹⁾ *

- * **Bref rappel historique**

Nos membres représentent cette génération de québécois qui ont vécu :

 - a) L'absence de l'intervention de l'État pour la protection adéquate de leur santé avant les années 1960-1970.
 - b) La révolution tranquille qui s'est traduite par l'adoption des lois sur l'assurance hospitalisation et l'assurance santé, et qui sont mises en cause.
 - c) Les listes d'attente, particulièrement celles qui concernent les chirurgies électives, dont ils sont les principales victimes.
- * **Nous considérons pouvoir témoigner** de l'évolution des soins de santé au Québec et porter un jugement sur leur qualité. Les principes d'accessibilité et d'universalité de ce système portent des valeurs qui leur sont propres. Ces principes, nous les avons toujours défendus et nous continuerons de les défendre avec fierté.
- * **Dans le document :** « **Garantir l'accès : un défi d'équité, ...** », nous considérons que le Gouvernement a été prudent et a agi habilement. *(suite en page 4)*

¹⁾ Présenté en avril 2006, à la Commission des Affaires Sociales, dans le cadre de la consultation générale sur le document : « *Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité* » (Résumé)

* MIEUX CONNAÎTRE L'AQDR *

FONCTIONS du Conseil d'Administration d'une Section

- **Président** - Il est porte-parole et représentant officiel de la Section, il préside les assemblées générales et les réunions du conseil d'administration. Il voit à l'exécution des décisions.
- **Vice-président** - Il remplace le président en cas d'absence ou d'incapacité. Il jouit des mêmes pouvoirs, responsabilités et privilèges.
- **Secrétaire** - Il tient à jour le registre des membres, rédige les procès-verbaux des assemblées générales annuelles et des réunions du CA. Il est responsable de la correspondance et il est le gardien de tous les documents corporatifs.
- **Trésorier** - Il a la garde et la charge des fonds de la section et des livres comptables. Il tient les comptes, prépare et soumet les rapports des états financiers. Il présente à l'assemblée générale annuelle les états financiers et le rapport du vérificateur.
- **Directeurs** - Ils participent activement aux orientations et aux prises de décisions du conseil d'administration. Ils assument les dossiers ou les mandats qui leur sont confiés.

* CHRONIQUE *

* LE SYSTÈME DE SANTÉ *

Le Québec pourra faire face à la hausse des coûts de santé

Le taux de vieillissement de la population n'est pas dramatique

Ici comme ailleurs, l'adaptation du Québec à une population vieillissante au cours des 35 dernières années s'est faite sans un appel à la privation des services de santé. Par « **vieillissement de la population** » on entend : *l'augmentation de la proportion de personnes de 65 ans et plus*. Ces changements ont débuté avant nous dans d'autres pays comme la France, l'Espagne et encore plus au Japon. Nous pourrions apprendre de leur expérience.

L'**accroissement des coûts** de santé a plus à voir avec l'accroissement de l'utilisation des services par individu et des changements technologiques que le vieillissement. Contrairement à ce qu'on pense, le nombre de travailleurs par personne dépendante en 2030 sera encore plus grand, soit 13/10 par rapport à 1971 qui était de 12/10.

Notre **expérience passée** indique qu'avec une croissance économique modeste, le gouvernement devrait pouvoir soutenir financièrement les coûts de vieillissement et les changements technologiques. **Nous pouvons agir** sur les services, tant institutionnels, ambulatoires qu'à domicile.

En outre, le **recours à d'autres programmes** sociaux et économiques, de façon intégrée et vigoureuse, tempérerait l'impact de ces changements démographiques. Dans le futur, il faudra redoubler les efforts pour **faire un usage approprié** des nouvelles technologies afin d'éviter l'utilisation des services pour lesquels les bénéficiaires ne justifient pas les coûts.

Source : Le Devoir, fév. 2006 Extrait de l'article de Amélie Quesnel-Vallée et Lee Soderstrom, UMcGill

* ANNIVERSAIRES DU MOIS *

ANNIVERSAIRES DE NAISSANCE

MAI

- | | | |
|----------------------|----------------------|------------------------|
| * Laurent Bouchard | * Marjolaine Gagnier | * Huguette Soumis |
| * Micheline Bouchard | * Lucienne Lord | * Colette St-Pierre |
| * Jean-Paul Bourdeau | * Annette Morin | * Marguerite St-Pierre |
| * Émilie Caron | * Armand Pellerin | * Alain Thibault |
| * Léona Cyr-Ouellet | * Carmelle Pelletier | |

DÉCES DE MEMBRE

- * Le 1^{er} mai 2006, à 92 ans, *Fénélon Laurendeau, époux de Liette Laurendeau*
Nos Condoléances à la famille éprouvée.

* RECETTE D'ALBERTA *

PLAT AU CAMPING

Ingrédients :

Déposer dans une casserole allant au four
4 cuisses de poulet 1 oignon moyen tranché 4 patates
2 branches de céleri 4 morceaux de navet ou poivron 4 carottes

Mélange pour badigeonner le tout : 1 c. à tab. huile

1 c. tab. ketchup BBQ 2 c. à thé sel Poivre

Couvrir et mettre au four à 300°F Cuire environ 2 heures.

Partez pour la plage et au retour, un merveilleux plat vous attendra !

* PÉRONISMES *

Qu'est-ce que le « péronisme » ?

C'est une forme de **dérapiage verbal** qui a acquis une grande notoriété grâce à Jean Perron qui pratiquait ce « sport » avec beaucoup d'ardeur (d'où le nom).

* **Il y a loin de la soupe aux lièvres.** Prov. : « *Il y a loin de la coupe aux lèvres* »

Sens : il y a loin du rêve à la réalité, du projet à la réalisation.

* **Ça se vend comme des p'tits ponchos.** Prov. : « *Ça se vend comme des p'tits pains chauds.* » Sens : se vendre facilement, rapidement.

* **On n'apprend pas à une vieille autruche à faire la grimace.**

Prov. : « *On n'apprend pas à un vieux singe à faire des grimaces* »

Sens : On ne peut prétendre donner des leçons à un expert.

